Problèmes du festival Japan Matsuri à Béziers

– Rapport d'une Japonaise invitée comme staff –

Sommaire

0. Présentation de moi et du festival Japan Matsuri

1. Raison pour traverser la France et la communication mal faite avant le départ

2. Jeudi le 6 décembre

2-1. Rencontre avec 3 personnels Japonais venant depuis le Japon

2-2. Pas de chambre indépendante, problème de l'hébergement pour la chanteuse venant du Japon

2-3. Annulation du tourisme et le dîner trop tard

3. Vendredi le 7 décembre

3-1. Le petit déjeuner à nos propres frais

3-2. 3h d'attente dans le hall de l'hôtel à Montpellier

3-3. Mon nom n'était pas dans le registre, problème de mon hébergement

3-4. Problème des matériels pour le concert de la vedette japonaise

3-5. Rencontre avec le musicien M, problème de son hébergement

3-6. Le dîner pas offert

3-7. Interprète non prévue

3-8. Insomnie à cause du stress et de la choque

4. Samedi le 8 décembre

4-1. Toujours pas de vidéoprojecteur pour le concert, pas assez de préparation pour la chanteuse

4-2. Pas de stand d'arts traditionnels, ni celui des exposants

4-3. Visite du consul sans l'occasion de prononcer son discours

4-4. Première violence verbale devant le musicien M

4-5. Concert de la vedette Japonaise : problème des équipements et nombre de spectateur 10 fois moins que le prévu, très certainement pas de publicité pour son concert

4-6. Haracèlement sexuel...?

4-7. Pas de stand pour la télévision IP japonaise

4-8. Pas d'hébergement pour le musicien M ni pour les staffs japonais

4-9. Insomnie plus grave que la veille

5. Dimanche le 9 décembre

5-1. Mensonge de l'organisateur sur les conditions du musicien M

5-2. Humiliation contre la culture japonaise

5-3. Pas d'hébergement pour M, perte ou vol de ses propres matériels

5-4. Deuxième violence verbale à mon encontre sur le parking et dans sa voiture

6. Lundi le 10 décembre: dernier contact au téléphone

7. Problèmes dans l'espace culinaire – le témoignage d'un staff culinaire –

7-1. Aucune information pour les staffs temporaires, rien n'était préparé pour l'espace culinaire

7-2. Repas pas offerts aux exposants

7-3. Sushis conservés à température de la pièce, ou des sushis au frais mais reportés jusqu'au lendemain

7-4. L'organisateur a pris la bouilloire électrique d'un exposant… pourquoi ?

8. Ce que l'association a payé et ce qu'elle ne paye pas encore

9. Ce que je vais faire

0. Présentation de moi et du festival Japan Matsuri

Je suis étudiante japonaise en master 2 FLE qui habite actuellement dans le Nord. J'ai fait mes études en langue et mon master 1 à l'université Montpellier 3 Paul-Valéry, de l'année 2009 à 2011.

Le président d'Assiana est monsieur M.A.et le siret est 50894938500019*[1]. C'est une « Association franco-japonaise, pour la promotion de la culture japonaise en France ainsi que la promotion de la culture française (dont Montpellier et le Languedoc Roussillon) au Japon. »*[2]

Le festival Japan Matsuri à Béziers a eu lieu le 8 et 9 décembre 2012, organisé par l'association Assiana et son directeur monsieur M.A. J'ai été invitée par l'organisateur M.A.car j'avais déjà assisté à ce festival en mai et en octobre 2010. Dans ces deux cas aussi, j'ai pu remarquer des problèmes comme le manque des matériels (tables et chaises), l'organisation mal faite (pas de planning pour la scène principale, ni de plan pour exposants etc.), pourtant, cette fois-ci, le dégât me semble beaucoup plus énorme que ces deux derniers cas auquel j'ai assisté.

1. Raison pour traverser la France et la communication mal faite avant le départ

Je ne peux raconteur que ce que j'ai vu et expérimenté durant la période. Pour commencer mon histoire je vais remonter quelques semaines afin que vous compreniez tout ce qui s'est passé sur moi jusqu'à la fin du festival.

Depuis août 2012 M.A.m'a demandé de venir l'aider pour son festival car il cherchait quelqu'un qui était capable de faire le port du kimono. Je ne pouvais pas lui répondre régulièrement parce que j'étais occupée pour mon

---

*[1] *1 Les Rchos - BILANS GRATUITS - : http://www.bilansgratuits.fr/ASSIANA-%2834070%29--50894938500019.htm (consulté le 15/12/2012)

Les bonnes adresses asiatiques ! : http://www.myasia.fr/associations-asiatiques/ (consulté le 15/12/2012)

*[2] Site d'Assiana : http://www.assiana.fr/ (consulté le 15/12/2012)

voyage, pour mes études et j'avais aussi des problèmes du web-mail. À la fin d'août il a osé m'écrire un mail qui finissait par Adieu parce qu'il n'a pas eu de réponse de ma part. Je lui ai expliqué que ses mails étaient tombés dans la boîte de spam et il s'est excusé par mail.

Au début du novembre j'ai enfin accepté d'y aller. Je lui ai demandé par mail le frais de transport et d'hébergement juste pour la période de Matsuri. Je n'ai pas demandé le frais d'hébergement pour le séjour supplémentaire pour voir mes amis, mais il m'a proposé qu'il serait chargé de mon hébergement pour toute la période de mon séjour et j'ai accepté sa proposition avec plaisir. Je cite son mail du 4/11/2012: *"<…> je suis interréssé que tu viens travaillé avec nous,comme je te disais on prend en charge le transport (. . .), hebergement repas et salaire.ça serait bien si on parle au téléphone pour t'expliquer un peu, mais je viens de t'envoyer le programme , tu pourais participer pour kimono, et autres choses.<…>"* (je ne touche pas les phrases originaux). Au téléphone nous avons discuté sur les conditions. Il a confirmé, comme dans le mail précédant, de:

De sa part :

- Être chargé du frais de transport

- Être chargé du frais d'hébergement pour la période du festival plus 2 ou 3 jours (j'ai demandé de réserver une chambre à l'hôtel)

- Être chargé des repas durant la période du festival

- Payer le salaire (dont la somme n'a pas été confirmée)

- Préparer tous ce qui sont nécessaires pour l'atelier d'arts traditionnels (y compris la personne que j'habille en kimono)

De ma part :

- Être chargée de la démonstration du port de kimono avec une autre Japonaise apportant son propre kimono

- Être chargée de l'atelier d'arts traditionnels

À ce moment-là j'étais contente de descendre 600km jusqu'au Midi car l'organisateur répétait dans ses mails l'importance de diffuser la culture traditionnelle à côté de la culture pop comme manga ou jeux vidéo. J'étais contente parce que j'étais fière de la culture de mon pays natal et que c'était aussi l'occasion de renouer des anciennes amitiés.

En mi-novembre j'ai commencé la préparation de mon voyage (les billets de TGV dont le frais serait remboursé) et du port de kimono. J'ai demandé l'adresse des hôtels et les coordonnées de la Japonaise avec qui je travaillerais, mais il ne m'a donné aucune confirmation alors que nous étions toujours en contacte. La veille du départ, à 23h55, je ne savais toujours pas si ce serait à Béziers ou à Montpellier où je dormirais le lendemain soir. J'ai écrit à M.A.et L.R., la Française qui travaille comme son bras droit. Heureusement elle m'a appelé 5 minutes après et promis de venir me chercher à la gare de Montpellier St. Roch.

2. Jeudi le 6 décembre

2-1. Rencontre avec 3 personnels Japonais venant depuis le Japon

Je suis arrivé à la gare de Montpellier dans l'après-midi. L.R. n'y était pas encore mais j'ai eu son message qui m'a prévu son arrivée en 10 minutes de retard. Elle m'a indiqué de rejoindre 3 Japonais qui allaient arriver. J'ai pensé qu'il y avait d'autres personnes comme moi, mais lors de leur arrivée j'ai su que c'était les personnels invités depuis le Japon :

- Chanteuse japonaise : vedette de carrière de plus de 10 ans. Je ne mets pas son nom pour ne pas mettre une tache à sa carrière.

- Personnel dans l'hôtellerie : il avait l'intention de faire la collaboration avec l'association Assiana. M.A.lui a demandé de chercher une chanteuse de musique de la pop.

- Personnel de l'IPTV (Internet Protocol Television) japonaise : Par la demande du personnel dans l'hôtellerie, il a contacté à la chanteuse. Il est venu avec la chanteuse pour faire le reportage.

Comme c'était les deux hommes qui ont apporté ce travail à la chanteuse, ils travaillaient comme managers de la vedette. Quant à moi, ils croyaient que j'étais interprète pour eux parce que L.R. ne parlait que le français et qu'il n'y avait que moi qui parlait le français et le japonais.

2-2. Pas de chambre indépendante, problème de l'hébergement pour la chanteuse

L.R., le bras droit du président d'Assiana nous a emmené à l'hôtel où une autre surprise nous attendait. Elle a fait la réservation juste la veille. Comme son chef a ordonné de préparer les chambres pour 2 hommes et 2 femmes, elle a réservé 2 chambre de 2 lits. Si les 4 Japonais étaient en équipe, cela pourrait marcher. Mais surtout pour la vedette c'était une mauvaise surprise. En tant que chanteuse elle devait se reposer et se préparer pour son concert de samedi soir alors que la chambre préparée était pour 2 personne avec des lits côte à côte... Évidemment elle n'était pas d'accord pour partager une chambre avec une étudiante qu'elle ne connaissait que depuis 30 minutes. J'ai expliqué à L.R. l'importance d'avoir une chambre indépendante pour la chanteuse, et elle a accepté de changer de chambre pour la vedette Japonaise. J'ai demandé de faire pareil pour les hommes – parce qu'ils n'était pas de même entreprise -, mais comme il n'y restait plus de chambre ils devait partager une chambre. J'ajoute que les matériels (humidificateur, bouilloire électrique etc.) que la chanteuse avait demandés plus de 2 semaines avant n'a jamais été préparés durant toute la période.

2-3. Annulation du tourisme et le dîner trop tard

Vers 16h30, quelques temps après notre installation, le président de l'association est enfin arrivé avec son gros souris. Il a proposé de faire un peu de tourisme au centre-ville vers 17h et d'aller manger ensemble vers 18h30. Il est reparti quelques minutes après. Ce rendez-vous a été modifié plusieurs fois et le tourisme a été annulé. Les 3 Japonais, très fatigués

après 30h de voyage, ont décidé d'aller au restaurant à leur propres frais afin de faire reposer la musicienne plutôt possible.

M.A.et son bras droit sont revenus vers 21h. Les 2 Français, 2 hommes Japonais et moi, nous sommes allés au restaurant près de l'Hôtel de Région. J'ajoute que le chef de l'association avait promis de s'occuper de tous les repas pour les 3 personnels japonais, de les emmener au restaurant luxueux et de leur donner l'occasion de discuter avec des personnels dans l'hôtellerie etc., mais pour les Japonais c'était la première et la dernière occasion de partager le repas avec l'organisateur.

Pendant le repas, nous avons discuté le moyen de se déplacer sur Béziers. Je me disait pourquoi l'organisateurs avait décidé de les héberger à Montpellier à la place de Béziers. Il est possible que ce soit à cause de moi car pour le jeudi soir j'ai demandé une chambre à Montpellier pour le rendez-vous du vendredi matin à l'université Montpellier 3 Paul-Valéry. Mais ce n'était pas mon travail. Ils auraient pu choisir un hôtel à Montpellier pour moi et un autre à Béziers pour eux puisqu'il savait que je connaissais bien la ville.

J'ai dû aider la communication entre le personnel dans l'hôtellerie – je vais l'appeler « monsieur Hôtellerie » - et l'organisateur pour qu'il n'y ait pas le malentendu à cause du niveau de la langue japonaise du chef de l'association. Entre eux la communication se faisait en anglais et en japonais. M.A.a fini par promettre :

- de venir en camion à midi pour transporter tous les bagages et emmener la chanteuse et un de deux hommes Japonais
- de faire venir son ami en voiture à 14h pour les 2 autres.

3. Vendredi le 7 décembre

3-1. Le petit déjeuner à nos propres frais

Le petit déjeuner n'était pas réservé pour les 4 Japonais tandis que les repas devaient être offerts par l'organisateur. Je leur ai expliqué qu'il faudrait payer pour le petit déjeuner et que j'allais acheter à manger sur le chemin de l'université. Afin qu'ils aient plus de choix, j'ai expliqué où se trouvait le supermarché ou le café. Ils ont décidé d'aller au supermarché.

Je suis revenue à l'hôtel avant 11h et dans le salon j'ai pris des viennoiseries que j'ai achetées. (C'était un hôtel du type appartement, équipé du salon et de la cuisine.) Les 3 autres, ils ont fait la cuisine avec de la nourriture qu'ils sont achetée.

3-2. 3h d'attente dans le hall de l'hôtel à Montpellier

À midi nous avons libéré les chambres. Le chef de l'association n'est pas apparu à l'heure. Comme je savais que M.A. est très souvent en retard (il avait déjà oublié 2 fois le rendez-vous avec moi et m'avait fait attendre plus 1h sans rien dire), j'ai appelé cet organisateur et son bras droit, cependant c'était la messagerie automatique qui a répondu. Je leur ai proposé de faire du tourisme très court, juste à la place de la Comédie. Ma proposition leur a plu parce qu'ils n'auraient plus de temps pour le tourisme à Béziers, ni d'autre part. Monsieur Hôtellerie est resté pourtant dans le hall de l'hôtel avec nos affaires pour ne pas manquer l'arrivée du camion.

La vedette et le personnel de l'IPTV japonaise – je vais l'appeler monsieur TV - sont partis avec leur « guide (moi) » et ils ont fait 90mn de tourisme à la place de la Comédie à Montpellier. Nous sommes revenus à 14h. L'organisateur n'y était toujours pas, son ami non plus. Leur arrivé était vers 15h. Le président d'Assiana est venu en sa voiture, pas en camion... mais peu n'importe. Nous sommes partis à Béziers et y arrivés 45mn après.

3-3. Mon nom n'était pas dans le registre, problème de mon hébergement

La réception était fermée lors de notre arrivée à B&B Hôtel BEZIERS mais il n'était pas nécessaire d'y passer car l'organisateur avait la liste sur laquelle il a marqué les noms des invités, les numéro des chambres et les codes pour y entrer. Il a montré la liste à monsieur Hôtellerie et lui a fait

noter les numéros et les codes sur son portable. Comme il voulait repartir tout de suite, je lui ai demandé le numéro et le code de ma chambre, mais je n'étais pas dans la liste. Il m'a dit : « Ok, tu vas rester dans ma chambre jusqu'à ce que je revienne. Mais c'est ma chambre avec 2 lits, il faut que tu changes de chambre après. » J'ai accepté sa proposition. Il aurait pu payer pour une autre chambre avec la machine devant la porte d'entrée... Il a promis de revenir le soir pour dîner avec nous et il est reparti.

3-4. Problème des matériels pour le concert de la chanteuse

Le lieu du festival était 5 minute à pied. La chanteuse et les 2 Japonais voulaient visiter le lieu à l'avance et je les ai accompagné pour les aider en langue. Dans les 2 halls l'installation était en cours. La vedette voulait faire la répétition, au moins vérifier les équipements nécessaires, mais les staffs ne savaient rien. Un d'entre eux a répondu que ce serait le lendemain.

La chanteuse est d'Iwaté, le département le plus touché par le tsunami le 11 mars 2011. Certains Français pourraient se rappeler la photo d'une ville où tout était détruit et inondé par le tsunami violent dont la surface on avait le feu... C'était la ville d'Ôtsuchi-chô, sa ville natale. Son père n'est pas encore retrouvé. Elle avait besoin d'un vidéo-projecteur et un interprète pour expliquer comment il était dans sa ville et montrer des photos qu'elle avait prises 2 semaines après le séisme. Elle avait déjà envoyé le texte qu'elle utiliserait sur la scène et demandé un interprète au moins 2 semaines avant le départ. Pourtant, elle n'était toujours pas au contact avec l'interprète. Monsieur Hôtellerie a demandé à l'organisateur le numéro de l'interprète, il a enfin eu son nom et ses coordonnées.

3-5. Rencontre avec le musicien M, problème de son hébergement

Nous avons eu connaissance avec M devant le hall. Lorsque nous sommes arrivés sur le lieu, il y était sans rien faire. C'était un jeune homme franco-

japonais, né et élevé en France. Comme il était bilingue, il a bien aidé la chanteuse pour chercher des informations nécessaires.

Nous lui avons demandé ce qu'il faisait et où il dormirait le soir. Il a expliqué que :

- il a débuté sa carrière musicale au Japon
- il voulait faire la promotion pour se faire connaître dans son pays natal
- il était en train de faire la tournée de sa promotion en France
- il a été invité par l'intermédiaire de l'association Genkibaka
- il ne sait pas encore le nom ni l'adresse de l'hôtel
- il est venu à ses propres frais sans le cachet à condition que l'organisateur du festival se chargeait de l'hébergement et du repas pour lui durant toute la période
- ces conditions ont été confirmées par le président d'Assiana au téléphone
- c'était M.A. qui le faisait attendre dans le hall depuis au moins plus de 1h pour l'installation à l'hôtel

Ce jeune homme n'a jamais vu l'organisateur, mais moi, je le connaissais depuis plus de 2 ans et je savais très bien qu'il était très souvent en retard et oubliait des choses tout le temps. Même les 3 personnels japonais venant du Japon pouvaient deviner facilement qu'il ne viendrait pas tout de suite. De plus il faisait froid dans le hall. Il faisait déjà nuit. Nous l'avons invité chez notre hôtel et proposé d'y rester au moins jusqu'à ce qu'il s'installe dans sa chambre.

Arrivant à notre hôtel il a appelé M.A. L'organisateur a indiqué cette fois-ci de demander à Genkibaka car c'est eux qui s'occupaient du musicien. Puis il a demandé à Genkibaka le nom et l'adresse de l'hôtel, ils les a donné, mais le jeune homme devait attendre leur arrivée (prévue vers 22h30) car la réservation s'était faite sous le nom de Genkibaka.

Je me suis dit : « pourquoi?». Un staff japonais m'avait dit qu'il y aurait un musicien japonais qui remplacerait le groupe français. Il est vrai qu'il est venu par l'intermédiaire de Genkibaka, mais c'était l'organisateur du festival qui cherchait le remplaçant... Cela devait être Assiana qui s'occupait de son hébergement et ses repas.

3-6. Le dîner pas offert

Les 4 Japonais avaient faim parce qu'ils n'ont rien mangé depuis le départ de Montpellier. Ils ont décidé d'aller au supermarché pour chercher à manger et le jeune musicien les a accompagnés. Le supermarché était un peu loin, pourtant nous avons rencontré un monsieur tellement gentil qui nous a emmené en voiture et est venu chercher pour le retour. La chanteuse s'est installée dans sa chambre, elle a pris de la nourriture qu'elle venait d'acheter, et elle s'est couchée.

Les autres, 3 hommes et moi sont allés manger au restaurant de l'hôtel où M allait héberger avec Genkibaka. Monsieur Hôtellerie a payé pour nous tous. Ce jour-là l'association n'a rien payé pour les repas de ces 5 personnes.

3-7. Interprète non prévue

Pendant le repas, vers 22h, monsieur Hôtellerie a réussi à contacter à l'interprète. Mais c'était encore une mauvaise surprise qui l'attendait. La personne que l'organisateur a présenté comme interprète n'était pas professionnel ni au niveau élevé en langue. De plus, ce que le président de l'association a demandé à l'« interprète », c'était le tourisme au centre-ville de Montpellier... L' « interprète» elle aussi était très étonnée puisque rien n'était prévu. Pourtant elle a fait de son mieux. Elle a demandé à son amie qui travaillait parfois dans la traduction de traduire le texte de la chanteuse, et elle a demandé à un ami Français qui parlait un peu le japonais de lire le texte traduit sur la scène à la place de la traductrice. Cependant comme le texte était long, ils ne pouvaient pas bien préparer jusqu'au lendemain.

3-8. Insomnie à cause du stress et de la choque

Nous sommes partis du restaurant vers 23h30. M.A. n'est jamais apparu. Je me suis inquiétée un peu qu'il revienne parce qu'il m'avait dit que c'était sa chambre que j'occupais. Je ne voulais pas qu'il entre dans la chambre pendant que je me douchait ou que je dormais. J'ai mis une feuille de post-it sur laquelle j'ai écrit de ne pas entrer dans la chambre.

Dans le lit, j'étais prise d'insomnie. Lors de 2 festivals précédents je n'avais aucun contact avec des artistes invités. J'avais cru que l'organisateur avait traité tout de même les artistes avec le respect. J'ai dû confronter à la réalité.

4. Samedi le 8 décembre

4-1. Toujours pas de vidéoprojecteur pour le concert, pas assez de préparation pour la chanteuse

La vedette a eu la répétition à 10h. Elle voulait essayer plutôt la projection, mais ce n'était pas possible à cause du retard des équipements. Elle n'a fait que la répétition de la partie musicale.

Au même moment elle a enfin vu son « interprète». L'« interprète» a fait une équipe impromptue : une traductrice Japonaise et un présentateur Français. Ils ont discuté 2 fois pour la préparation, mais la durée était très limitée car cette équipe était chargée aussi de l'espace culinaire et de l'atelier d'arts traditionnels.

4-2. Pas de stand d'arts traditionnels, ni celui des exposants

Personne ne savait pas exactement l'heure d'ouverture. (Je l'ai sue après le festival, c'était prévu 10h.) Vers 10h, dès que la vedette a commencé sa répétition dans le hall 3, je suis allé préparer le stand d'arts traditionnel.

L'organisateur ne m'a pas donné le plan du lieu du festival qu'il avait promis dans son mail. J'ai demandé plusieurs fois à 2 personnels de l'association, donc à l'organisateur et son bras droit, mais chaque fois chacun répondait différemment, finalement ce que j'ai eu était une table de 120x70 cm bien qu'il ait promis de préparer une place de 36 mètre carré. J'ai beau cherché des tables , mais apparemment il n'y en avait pas suffisamment. D'autres exposants avaient le même problème que moi. Tout le monde cherchait sa place, posait des questions au président d'association, mais sa réponse était toujours « c'est par là », « j'arrive plus tard », « ok, mais après! ».

4-3. Visite du consul sans l'occasion de prononcer son discours

Dans ce chaos, vers 11h, l'organisateur a eu la visite du consulat de Marseille répondant à son invitation. Le consulat avait préparé son discours lors de la cérémonie d'ouverture, pourtant (ou évidemment) il n'a pas eu l'occasion de le prononcer. Tout ce que l'organisateur a fait était le guider dans le désordre et expliquer ses idées.

4-4. Première violence verbale devant le musicien M

J'ai renoncé d'accomplir ma tâche dans le chaos et décidé de m'occuper des artistes parce que la Japonaise qui travaillerait avec moi pour la démonstration du port de kimono était chargée de l'espace culinaire et qu'elle n'avait pas son propre kimono. Les musiciens ne savait pas leur planning. L'organisateur me l'avait donné le 4 décembre, mais il y a déjà la contradiction entre l'information que j'avais eue et l'information sur la page internet du Midi Libre. (Voir les phrases soulignées)

Citation du mail du 4 décembre :

Hall 2
scene:
de 12h30 à 13h30 : démonstration arts martiaux. (samedi et dimanche)

de 14h00 à 14h45: concerts d'une Idole Japonaise(samedi et dimanche)
de 14h55 à 15h40 : Défilé de mode Japan fashion weeks (samedi et dimanche)
de 15h45 à 16h40 : Cosplay (samedi et dimanche)
de 16h45 à 17h30 Concert live de la star japonaise
de 18h00 à 18h35 : Performence de Stevelakira(samedi)
de 19h00 à 20h00: Concert live de groupe H et musicien M
de 20h45 à 22h00 : Karaoke (Samedi).

Citation du Midi Libre *[3]:

Du consul du Japon à la star (…)

Deux Sato pour le prix d'un.

D'abord H qui, à l'image du Gangnam style, est très populaire en Asie. Dans son CV, 300 bandes originales de jeux vidéos, PC et de mangas animés. Génériques, endings, elle est partout. Et sera en concert samedi à 19 h.

Puis il y aura aussi Masaaki Sato, le consul du Japon à Marseille. Celui-ci est à la tête d'un consultat qui dénombre 3 000 résidents japonais répartis sur Paca, Languedoc- Roussillon, Midi-Pyrénées et Corse.

(*J'ai enlevé les noms des artistes.)

Comme le jeune musicien avait besoin de savoir à quelle heure il pourrait faire sa représentation, j'ai demandé le planning à M.A. car, comme le planning avait été modifié plusieurs fois, le planning qu'il m'avait donné était peu fiable. Il n'y avait que l'organisateur qui savait tout. Je l'ai saisi par le bras pour qu'il ne s'en aille pas sans rien dire. (Il le faisait souvent pendant le festival.) C'est là où j'ai eu la première violence verbale.

---

*[3] Midi Libre : http://www.midilibre.fr/2012/12/06/le-japan-matsuri-va-ravir-le-coeur-des-12-35-ans,606760.php (consulté le 14 décembre 2012)

Il m'a répondu: **« Pourquoi tu fais manager de M? C'est pas ton travail! Est-ce que son nom est dans le planning?** (Il y était, au moins dans le planning que j'avais reçu par e-mail le04/12/2012.) **Non! Ferme ta gueule, fais ton travail, moi, je fais mon travail! C'est moi l'organisateur!! »**

Il a tourné le dos dès qu'il a fini ses phrases. « Fais comme tu veux!», je ne pouvais pas m'empêcher de crier sur son dos. Il s'en est allé sans tourner la tête.

M et moi, nous avons renoncé de retirer des informations de la part de cet organisateur qui ne savait pas organiser, et nous avons décidé de demander directement aux personnels qui s'occupaient de la scène. Finalement son concert a eu lieu vers 20h10, avec 10 ou 15 spectateurs. (Il restait peu de visiteurs sur les lieux.)

4-5. Concert de la vedette Japonaise : problème des équipements et nombre de spectateur 10 fois moins que le prévu, très certainement pas de publicité pour son concert

M.A. avait prévu à la chanteuse que le nombre total de visiteurs serait plus de 20,000. Par ce chiffre la vedette avait estimé environ 1,000 spectateurs pour son concert car l'organisateur lui avait promis de faire une grande publicité pour sa promotion à part de la publicité du festival.

En réalité, monsieur TV mesurait que le nombre total de visiteurs était 2000 au maximum. Dans la rue de la ville de Montpellier on pouvait trouver des affiches ou des posters de Japan Matsuri, mais le nom de la star n'y était pas.

L'organisateur lui a enfin prévu l'heure de son concert. C'était vers 16h, après le concert d'une autre artiste Japonaise. La vedette est arrivée à l'heure. Il n'y avait pas de monde car les visiteurs n'avaient pas le planning de la scène. Il n'y avait pas d'équipements pour la projection. Personne ne savait le pourquoi. Elle a demandé à monsieur TV de montrer les photos du séisme avec son ordinateur en entrant dans le public.
L'«équipe interprète » a décidé de passer l'annonce pour chercher les

spectateurs qui souhaiteraient partager le moment du concert de la star de musique de dessin-animé. En attendant, on nous a appris que le vidéoprojecteur allait bientôt arriver. Finalement son concert a eu lieu vers 16h50, avec centaine de spectateurs.

4-6. Contact sexuel...?

Avant le concert de M, le président d'Assiana est venu pour me voir afin de s'excuser pour ses phrases violentes dans l'après-midi. J'étais encore en colère, pourtant en tant qu'adulte j'ai accepté ses excuses. Cependant, juste après, il a osé me présenter aux exposants en disant : **« c'est ma copine » et il m'a serrée dans ses bras.** Jusqu'à maintenant je ne suis jamais amoureuse de lui, même dans la blague, et il savait bien que je n'aimais pas avoir des contacts physique avec des hommes. (Je le lui disait très souvent.) J'ai fait lâcher prise par le dégoût physique. Il avait l'air un peu vexé, mais il n'a rien dit au moins devant les autres.

4-7. Pas de stand pour la télévision IP japonaise

Monsieur TV était chargé de diffuser une émission sur Internet pour transmettre l'ambiance du festival et faire la promotion de la vedette auprès des internautes japonais. Comme dans l'habitude de M.A., aucune place était préparée pour les personnels venant depuis le Japon juste pour ce festival-là.

M.A. lui a apporté une petite table de 60x60cm et l'a posée à côté du stand d'un imprésario d'une idole japonaise. Cet imprésario était tellement gentil d'accepter le personnel de la télévision japonaise à son côté et de lui prêter une prise d'électricité. Grâce à lui la télévision japonaise a pu transmettre son émission en direct.

4-8. Pas d'hébergement pour le musicien M ni pour les staffs japonais

Tous les Japonais à qui l'organisateur avait demandé les aides habitaient sur Montpellier. Il leur avait promis de préparer leur hébergement près du Parc des Expositions afin qu'ils n'aient pas de difficulté du transport pour le lendemain. Mais, comme toujours, rien n'était préparé. Il y avait 4 Japonaises (y compris moi-même), un garçon Japonais et le musicien. M.A. n'était pas d'accord pour s'occuper de M, mais son bras droit a préparé 2 chambres de 2 lits en plus de la chambre réservée sous le nom de l'organisateur où j'avais dormi la veille. Cela signifie que nous avons eu 3 chambres pour 2 pairs de filles et 1 pair de garçons. Heureusement tout le monde a eu son lit. Mais je ne pouvais pas retenir mes larmes à cause de son accueil bienveillant (évidemment dans le sens ironique) pour tout le monde. Personne n'y était pour être humilié.

4-9. Insomnie plus grave que la veille

Ce soir-là, l'insomnie m'a prise plus fort que la veille. Dans mon lit j'ai pensé à sa violence verbale, aux artistes très mal traités, aussi aux staffs dans l'esclavage à la cuisine... Je suis entrée dans mon lit vers minuit, malgré la fatigue j'étais éveillée au moins jusqu'à 4h30 du matin bien que normalement je m'endorme très facilement.

5. Dimanche le 09/12/2012

5-1. Mensonge de l'organisateur sur les conditions du musicien M

Pour savoir si l'organisateur avait réservé une chambre pour moi pour dimanche soir (maintenant j'habite dans le nord), j'ai appelé le bras droit de M.A. car je ne voulais pas parler avec cet homme-là. Cependant son bras droit a passé son portable à son chef et j'ai dû lui poser ma question sur l'hébergement. Il a répondu : « Ne t'inquiète pas, je l'ai déjà fait. » J'étais rassurée en l'écoutant (en fait, je me trouve idiote d'avoir cru ce qu'il a dit) et pour raccrocher je lui ai dit: « Ok, merci, à tout de suite », mais il a continué à parler d'un autre sujet dont je n'avais plus parlé depuis la veille.

« En fait, pour aujourd'hui ne t'occupe jamais de M, il m'énerve! Dis à tous, ne lui donne pas à manger ni à boire, aujourd'hui personne ne s'occupe de lui, il ne vient pas sur le stand d'Assiana (où on devait faire l'atelier d'arts traditionnels) **ni sur la buvette! M, il est venu librement, KATTE-NI KIMASHITA** (« il est venu librement » en japonais)**, tu comprends? C'est Genkibaka qui devait s'occuper de lui, mais ils sont partis et ils l'ont laissé sur place. Hier soir j'ai déjà payé l'hébergement pour lui, moi, je suis déjà trop gentil d'avoir payé pour lui!! »**

Je savais déjà très bien qu'il ne m'écouterait pas et je lui ai répondu : « Ok, pour aujourd'hui je ne te demande rien surtout sur M. Mais si tu veux que personne ne s'occupe de lui, dis-le à tous en toi-même. Je ne te demande rien, je ne dis rien. » et j'ai raccroché. Je n'ai pas promis que je ne m'occuperais pas de ce musicien car j'avais l'intention de faire le contraire.

Je savais bien que vendredi soir l'organisateur l'a fait attendre plus de 6h. Les membres de Genkibaka, ayant un lit supplémentaire, ont accueilli le musicien dans leurs chambres, mais ils avaient un lit disponible par hasard. C'est vrai que samedi soir l'organisateur a offert un lit pour M, mais c'était avec un autre staff japonais du stand culinaire. Ce staff, il était le seul garçon parmi les staffs qui avaient besoin de dormir dans l'hôtel près du Parc des Exposition à Béziers. L'organisateur a préparé une chambre de 2 lit pour ce staff, mais pas pour M. (Quel que soit le nombre de lits, le tarif d'une chambre ne change pas dans l'hôtel qu'il a préparé.) Si j'ose dire, c'est ce staff qui a offert un lit à ce jeune musicien. Il a eu son lit par hasard encore pour cette fois-ci.

Le chef d'Assiana a prétendu que le musicien M est venu librement, mais ce qu'il a dit me semblait peu fiable. Premièrement l'organisateur n'accomplissait jamais son devoir pendant le festival. Soit les artistes invités soit les exposants ou les staffs, personne n'a pas eu ce que l'organisateur avait promis. Tout le monde peut se tromper. Mais c'était trop. J'avais assez de raisons de ne pas croire cet organisateur. Deuxièmement M était fier de son métier. Il est venu à titre de musicien. S'il venait au festival à sa guise, il n'aurait pas le lieu de sa représentation. S'il est venu librement, pourquoi j'avais son nom dans le planning du 4

décembre? (Voir 4-4.) C'était normal de juger que cet homme disait le mensonge sur les conditions de M.

5-2. Humiliation contre la culture japonaise

Ce jour-là j'ai évité le contact avec l'organisateur et j'ai porté le kimono dès le début de crainte qu'il ne me demande de faire la démonstration du port de kimono alors qu'il n'y avait pas de place où il était capable de le faire. Heureusement il s'est moqué du stand d'Assiana, donc le stand d'arts traditionnels. (Nous avons quand même fait le stand d'arts traditionnels avec les tables et les chaises des exposants qui sont partis par la colère.)

Monsieur Hôtellerie, lui non plus, n'avait pas le lieu pour sa démonstration du Karaté (art martial japonais). L'organisateur n'a apporté pas les affaires nécessaires pour la démonstration que monsieur Hôtellerie avait envoyé chez le chef d'Assiana avant le départ. J'ajoute, pour la précision, que c'était l'organisateur qui lui avait demandé de faire la démonstration.

CULTURE TRADITIONNELLE

Ateliers d'arts traditionnels japonais , une exposition de kimonos, photos, estampes.
Des démonstration et initiation : arts martiaux, calligraphie, origami, , atelier port de kimonos, furoshiki ,chanoyu ...

CUISINE JAPONAISE

Des ateliers de cuisine japonaise , pour apprendre à préparer des plats japonais et épater vos convives.
Des concours Master chefs ou les cuisiniers avertis parmi le public pourrons s'affronter en présence d'un jury
Sans oublier l'espace restauration asiatique avec divers stands culinaires présents pour proposer aux nombreux publics les différentes spécialités japonaises et asiatiques.

"avec divers stands culinaires"

Défilé de mode traditionnelle

Le Japon traditionnelle sera aussi représenté par des défilés de mode vestimentaire traditionnelle japonaise, suivi d'un atelier de port de Kimono et de nouage de Obi (ceinture qui peut mesurer jusqu'à 2 metres).

2 jours après le festival, j'ai eu le brochure distribué aux visiteurs. Dans la partie de la culture traditionnelle (Voir l'image), on propose :

- des démonstration et initiation : arts martiaux, calligraphie, origami, atelier port de kimonos, furoshiki, chanoyu…

- des ateliers de cuisine japonaise

- des concours Master chefs

- défilé de mode traditionnelle

Ce que les visiteurs ont pu trouver dans les lieux du festival ne serait que la démonstration des arts martiaux (il y avait une association qui s'occupait des arts martiaux) et l'atelier du furoshiki et de l'origami (uniquement pour le dimanche après-midi pour l'atelier).

Le président d'Assiana n'a rien préparé, ni les matériels ni les communications avec les staffs. Comment on peut faire des concours Master chefs ou des ateliers de cuisine japonaise sans cuisine ? C'était une staff qui est allée acheter les papier pour l'origami (pliage de papier). Il n'y avait rien pour le chanoyu (cérémonie du thé) ni pour la calligraphie.

Quant à moi, j'ai été invitée principalement pour le port du kimono. Cependant l'organisateur ne m'avait jamais dit qu'il y aurait le défilé de mode traditionnelle alors qu'il n'y aurait que moi qui saurais habiller le kimono. Il est vrai qu'il a une centaine de kimonos. (C'était moi qui ai cherché les donneurs, leur ai contacté et lui ai envoyé en 2010.) Mais lors de préparation de la démonstration de port du kimono, je lui avais expliqué plusieurs fois qu'il fallait beaucoup de petits outils pour porter le kimono et qu'il n'avait pas les affaires nécessaires. Pour cette raison je lui ai demandé de préparer une Japonaise qui avait son propre kimono.(Souvent même les Japonais ne savent pas porter le kimono.) Il serait facile de deviner qu'il sera difficile de faire le défilé avec les kimonos de l'association. De plus, pour l'explication de nouage de Obi, il ne m'a rien demandé…
« Obi (ceinture qui peut mesurer jusqu'à 2 mètres (en bas de l'image)» ??
Trop courte… il faut 3,5 mètres de longueur, au minimum… !

Vers la fin du festival, il a révélé au jeune musicien qu'il ne s'intéressait pas à la culture japonaise et qu'il avait organisé le festival juste pour gagner.

5-3. Pas d'hébergement pour M, perte ou vol de ses propres matériels

Comme l'organisateur ne s'est occupé jamais de M, le jeune musicien a programmé son concert en lui-même avec les staffs de la scènes. Il a fait la répétition le matin et le concert a eu lieu vers 14h30. Il a fait la belle représentation, mais à cause des problèmes matériels ce n'était pas le vrai succès.

À cause de l'absence de l'amplificateur de la guitare, il avait besoin des câbles spéciales. Il en avait acheté à ses propres frais (80 euros) pour ce concert. Après la répétition il en a laissé sur la scène parce que les staffs lui ont permis de le faire. Mais les câbles ont été disparues lors du concert. Elles ont été perdues? Elles ont été volées? Il a dû faire sa représentation sans guitare.

Il a essayé de discuter sur ce point avec l'organisateur – puisque c'est lui le responsable de tout – mais il a évité le contact avec cet artiste. Il n'a pas préparé l'hébergement pour ce soir-là non plus. Le jeune musicien a dû partir sans rien recevoir de la part de l'organisateur sauf l'humiliation pour son titre artistique.

5-4. Deuxième violence verbale à mon encontre sur le parking et dans sa voiture

Vers 18h, j'ai demandé à M.A. et à son bras droit le nom et l'adresse de l'hôtel où je dormirais pour que je puisse y aller toute seule car ils seraient occupés lors de la fermeture. Ils ont répondu qu'ils n'avaient pas fait la réservation et que M.A. ou son ami (son bras droit ne sais pas conduire) allait m'emmener directement à l'hôtel pour payer sur place. Cet homme maigre m'a demandé de l'attendre une demi-heure. J'ai accepté sa

proposition très soucieuse. Le temps s'écoulait, 30 minutes, une heure, une heure et demie... Pendant que j'attendais patiemment l'organisateur, d'autres staffs Japonais sont partis par petits groupes et vers 19h45 j'étais la dernière Japonaise qui restait là. J'aurais pu partir avec mes camarades, mais j'ai dû rester là pour mon hébergement. Je me suis plainte de cette heure d'attente à d'autres exposants qui restaient encore. Ils étaient tous de mon côté et un des exposants, je crois qu'il était membre de l'association NANIKIRU, celle du Mah-Jong japonais, il a osé prendre la peine de demander à M.A. de s'occuper de moi. Apparemment il ne voulait pas le faire, mais il a finalement accepté de m'emmener à l'hôtel à Montpellier. Cependant, dès qu'il est sorti du hall du festival, il m'a dit que son bras droit m'hébergerait. Il m'a été difficile de comprendre ce qu'il disait. Chez son bras droit!? Jusque-là j'ai déjà pleuré plusieurs fois à cause du stress qu'il m'avait causé depuis jeudi, depuis 4 jours. Mais cette fois-ci, je me suis effondrée. J'ai crié, j'ai hurlé, en japonais, en pleurant : « YAKUSOKU SHITA! MAIL DE YAKUSOKU SHITA NONI!! HOTEL YOUI SURUTTE ITTA NONI!!! (« Tu m'as promis! Tu m'as promis par mail!! de réserver une chambre à l'hôtel!!! » en japonais) ».

Il m'a dit : **« Ne pleure pas, ça m'énerve! Ne parle pas en japonais, je ne comprends pas! NIHON-GO WAKARIMASEN** (« Je ne comprends pas le japonais » en japonais) **».** Il ne comprends pas le japonais? Mais avec monsieur Hôtellerie il a discuté parfois en japonais. Je sais que son niveau en langue japonaise n'est pas terrible mais je suis sure qu'il peut comprendre quand même quelques mots comme YAKUSOKU (promesse), MAIL (e-mail), HOTEL (hôtel). Mais bon, comme il a prétendu qu'il ne comprenait pas ce que j'ai dit, j'ai répété exactement la même chose en français. Il m'a rétorqué s'il y avait un contrat sur ce sujet et m'a demandé la raison pour laquelle j'avais refusé d'aller chez son bras droit. J'ai répliqué simplement, en faisant beaucoup d'efforts pour me retenir de pleurer car « ça l'énervait », qu'il m'avait promis par e-mail de préparer une chambre à l'hôtel pendant toute la séance du festival plus 2 nuits. J'ai pensé qu'il fallait des preuves pour le faire agir.

Nous étions dans le parking et il n'y avait personne autour de nous deux. Je n'ai aucun témoin pour les phrases violentes ci-dessous. Comme ce n'est pas ma langue maternelle, il est possible que je modifie des expressions,

cependant en 2010 j'ai obtenu le diplôme du DALF (Diplôme Approfondi de Langue Française) C1 qui atteste le niveau assez élevé en langue française*[4], de plus certains de mes amis Français en master FLE (donc les futurs professeurs de français) assurent que je suis déjà au niveau C2, le niveau le plus élevé dans le cadre européen. Même si je modifie des expressions, je ne me trompe pas de sens.

Nous avons monté dans sa voiture. J'ai choisi de rester à l'arrière puisque, vous le comprenez, je ne voulais pas me mettre à son côté. Il m'a grondé : **« Non, c'est interdit en France! »**. C'est vrai? Si c'est vrai, pourquoi il existe les sièges en arrières dans la voiture française? Je ne l'ai pas cru, toutefois je me suis soumise à son ordre. Il faisait froid. J'étais enrhumée depuis la veille et je n'ai pas pu m'empêcher de renifler parce que mon mouchoir était dans mon sac mis dans le coffre. L'organisateur, lui, a repris ses phrases préférées : **« Arrête de pleurer! Ça m'énerve! Tu veux que je te dépose sur place!? »** Il avait commencé à rouler mais nous étions encore dans le parking. J'aurais dû répondre « oui » pour demander à d'autre exposant de m'emmener jusqu'à Montpellier..., pourtant la pauvre Japonaise a imbécilement gardé le silence. Que pouvait faire la femme peu musclée, de 150cm de hauteur et de 43kg de poids portant la tenue peu sportive?

Sur la route il m'a demandé de nouveau la raison de mon refus contre sa proposition. Je lui ai expliqué que je voulais rester toute seule pour me calmer, que je ne pourrais pas être à l'aise chez les autres même si c'était une personne que je connaissais depuis longtemps (je connais son bras droit depuis plus de 2 ans), que sa grand-mère était malade et que je ne voulais pas la déranger.

---

[4] http://www.actilangue.com/Ressources/Diplome_langue_francaise.html (consulté le13/12/2012)

DALF C1 : L'utilisateur de la langue au niveau C1 est autonome. Il est capable d'établir une communication aisée et spontanée. Il possède un répertoire lexical large et peut choisir une expression adéquate pour introduire ses commentaires. Il produit un discours clair, bien construit et sans hésitation qui montre l'utilisation maîtrisée des structures.

J'ai beau essayé de me retenir de pleurer pendant cette explication. Il avait assez de variantes pour exprimer ses sentiments d'agacement : **« Arrête de pleurer! Ça me déconcentre! J'aurai un accident à cause de toi! Tu veux mourir avec moi !? »** Évidemment, non. J'ai enfoui mon visage dans mon écharpe pour ne pas faire de bruit. Heureusement les deux fleuves des larmes sur mon visage ne faisaient pas de bruit. (Mais mon écharpe est devenue sale.)

Sur la route, nous étions plutôt muets, mais de temps en temps, il a expliqué combien il était occupé et combien il était mécontent de mon comportement. Je vais mettre ci-dessous des phrases que j'ai pu me rappeler : **« Pourquoi tu es méchante avec moi? Tu es toujours gentille avec M et avec tout le monde, mais pas avec moi! Pourquoi tu veux aller à l'hôtel à 8h du soir? Tu te couches à 8h? Pour moi c'est à 10h ou plus tard! Je t'ai promis de t'emmener à l'hôtel avant 8h, Ah?** (Vers 18h il m'a dit de l'attendre 20 ou 30 minutes pour qu'il m'y emmène. Une promesse en l'air...) **La fermeture est très importante, t'as pas vu que je disais merci aux exposants? De plus il y aura des vols! Les exposants ils vont partir avec les tables et les chaises que j'avais louées! J'ai payé XXXX euros pour ça!** (J'ai du mal à mémoriser les chiffres en français.) **S'ils les volent, je dois payer XXXX euros de compensation pour ça! Tu peux me rembourser ces XXXX euros!? Ah!?»**

Nous sommes arrivés à Montpellier. Il m'a demandé mes préférences sur le choix de l'hôtel. Je lui ai demandé un hôtel près du centre-ville. Il a choisi Hôtel ibis Montpellier Sud. Ce n'étais pas vraiment proche du centre-ville, mais comme la station de tram (ligne 4, station Garcia Lorca) était tout près, j'ai accepté de m'y héberger.

Nous sommes entrés dans le hall de l'hôtel ibis, toujours avec mes larmes. Un homme maigre arabe et une femme asiatique portant la tenue exotique avec les fleuves de larmes... J'imagine que la réceptionniste était très étonnée. Elle m'a demandé ma pièce d'identité et évidemment je n'avais pas de difficulté linguistique pour comprendre ce qui était demandé. Mais je n'ai pas pu répondre tout de suite parce que mon cerveau était figé à cause de la fatigue et du stress qu'il m'a donné. M.A., lui, ne faisait semblant de rien à côté de moi toujours en pleurs. Il a osé me demander

pourquoi j'étais comme ça. Jusque-là j'étais muette, mais pour la dernière fois je lui ai rétorqué tout simplement : « Mais c'est à cause de toi ». Il voulait dire quelque chose, mais pour se dépêcher de revenir à Béziers il a continué la réservation. Il n'a demandé qu'une nuit sans petit déjeuner alors que je lui avais déjà demandé une chambre jusqu'au 11 mardi. Je lui ai dit : « Non, c'est jusqu'à mardi. 2 nuits. » Il a répondu : « Demain je t'emmène à un autre hôtel. Ok? » J'ai cru qu'il ne paierait pas pour moi pour le lendemain, mais je n'avais plus d'énergie pour lutter contre cet homme, et j'ai accepté de n'y rester que pour 1 nuit.

La réceptionniste était tellement gentille qu'elle m'a demandé si je voulais appeler la police. Le monsieur qui étais dans le hall était aussi de mon côté. Les 2 Français qui ne me connaissaient pas du tout étaient de mon côté. Ils m'ont demandé ce qui s'était passé avec l'organisateur, s'il m'avait frappé physiquement ou psychologiquement, si je voulais appeler la police. Il faudrait préciser tout de même qu'il ne m'a jamais frappé physiquement, mais est-ce que la violence verbale est moins grave que la violence physique?

Toutefois je n'ai pas appelé la police car, comme j'étais très stressée, je n'étais pas capable d'expliquer tout ce qui s'était passé et que ce n'était pas moi seule qui étais la victime de cet homme souriant.

Je n'étais pas consciente mais très certainement j'avais peur de lui. J'ai veillé la nuit avec mes amis. Ce soir-là je n'avais plus de sommeil malgré la fatigue, et le lendemain non plus.

6. Lundi le 11/12/2012: dernier contact au téléphone

Le lendemain, j'ai eu une surprise. M.A. m'a appelé à 13h56, il voulait avoir rendez-vous avec moi le soir pour m'emmener à un autre hôtel alors qu'il fallait libérer la chambre à ibis avant midi. Je lui ai répondu : « Cet après-midi je fais les boutiques et ce soir je fais la fête avec mes amies, une amie à moi va m'héberger chez elle. Merci en tout cas et au revoir. » et j'ai raccroché. J'ai abandonné mon droit d'hébergement pour ce soir-là pour ne

plus l'écouter ni le voir. Je ne veux plus le voir ni parler avec lui. Je regrette de n'avoir pas dit ADIEU.

7. Problèmes dans l'espace culinaire – le témoignage d'un staff culinaire –

Je ne suis pas restée dans l'espace culinaire, mais je note ici ce qu'un staff m'a raconté après le festival.

7-1. Aucune information pour les staffs temporaires, rien n'était préparé pour l'espace culinaire

Les staffs de l'espace culinaire ont été recrutés par l'organisateur juste pour ces 2 jours. Mais lors du recrutement le chef d'Assiana n'a pas donné le détail du travail ni celui du salaire. Les staffs ne savaient pas qu'ils ont dû cuisiner sur place, ils l'ont su en arrivant sur les lieux du festival (ils avaient pensé qu'ils travailleraient comme vendeur). C'était l'organisateur qui a ordonné de cuisiner sur place, pourtant rien n'était préparé. Pas de matériels culinaires, ni de nourriture, évidemment ni de coin de cuisine.

Ils ont dû aller chercher de la nourriture et des outils culinaire au supermarché en urgence après l'ouverture des lieux. Comme il n'y avait pas de coin de cuisine, les staffs ont été obligés d'aller aux toilettes pour chercher de l'eau.

L'organisateur et sa famille ont apporté des gâteaux arabes, des barquettes de sushi et des brochettes surgelées, mais aucun staff ne savait pas à quel prix ils devaient les vendre.

7-2. Repas pas offerts aux exposants

Les repas gratuits étaient compris dans le tarifs du stand d'exposants. Il était trop normal que les exposants demandent leur repas au stand culinaire. Cependant, il n'y avait aucun signe de distinction entre les staff, les exposants et les visiteurs. Pour cette raison, au début d'après-midi les staffs culinaires ont dû offrir gratuitement des repas à ceux qui se présentaient sur le stand en tant qu'exposant même s'ils n'étaient pas sûrs. En trouvant cette situation, l'organisateur, lui, a interdit aux staffs d'offrir des repas aux exposants malgré sa promesse pour le tarif du stand. Les staffs ont dû agir sur ordre du chef de l'association car ils n'avaient aucune information sur le contrat entre leur chef et les exposants.

7-3. Sushis conservés à température de la pièce, ou des sushis au frais mais reportés jusqu'au lendemain

Il n'y avait qu'un petit frigo alors que l'organisateur a apporté beaucoup de sushis. Un staff les a mis dans le frigo et dans le refroidisseur vitré pour les conserver au frais, toutefois le chef de l'association a indiqué de ne pas mettre beaucoup de sushis dans la vitrine afin que l'étalage soit beau et il a fait conserver le reste des sushis à température de la pièce. Dès que l'organisateur est reparti (il se promenait toujours durant toute la séance), le staff les a remis dans la vitrine au frais.

La vente des sushis n'allait pas bien. Samedi soir il y restait encore beaucoup de sushis. L'organisateur les a fait conserver au frais pour les vendre encore le lendemain. Un staff lui a signalé la possibilité de l'intoxication alimentaire. Il a dit « Ah oui, tu as raison ! », mais dimanche il a fait vendre les sushis de la veille.

7-4. L'organisateur a pris la bouilloire électrique d'un exposant… pourquoi ?

Sur le stand culinaire il y avait 2 bouilloires électriques. C'était pour faire des boissons chaudes. Dans l'après-midi, ils ont eu sur leur stand des personnes qui venaient chercher de l'eau chaude pour faire des nouilles instantanées. Ils ont refusé leur demande parce qu'ils utilisaient de l'eau minérale pour faire du café. Après le refus, les staffs ont trouvé une autre bouilloire sur la table à côté de leur stand. Ils ont pensé qu'elle appartenait à l'association. Comme ils étaient très occupés, ils ont décidé d'utiliser la bouilloire trouvée en libre-service pour offrir de l'eau chaude avec de l'eau de robinet. Quelques temps après, l'organisateur est venu sur le stand et il a interdit d'offrir de l'eau chaude en disant qu'on lui avait prêté cette bouilloire pour faire du café. Malgré son interdiction il y avait encore du monde qui demandait de l'eau chaude. Les staffs étaient très occupés et ils ont décidé de demander 50 centimes pour que les gens ne le demande plus. Ce n'était que le prétexte pour eux afin que personne demande de l'eau chaude, malgré tout, certains d'entre eux ont accepté ce « prétexte ». Dans cette situation un exposant est apparu sur le stand, lui aussi pour demander de l'eau chaude, et il a prouvé qu'il a prêté sa bouilloire à l'organisateur en répondant au staff qui lui a demandé 50 centimes. Les staffs ne le savaient pas. Dans cette surprise le président d'Assiana est revenu sur le stand et il a interdit de nouveau d'offrir de l'eau chaude. En l'écoutant le propriétaire de la bouilloire a décidé de la remporter sur son stand parce qu'il en avait besoin pour faire des nouilles et que sur le stand culinaire il y avait encore 2 bouilloires.

Pourquoi l'organisateur a pris la bouilloire d'un exposant ? Cet exposant, lui, a vendu des nouilles japonaises instantanées. Elles se sont bien vendues, mais pour la préparation il fallait de l'eau chaude. Ce n'est que mon soupçon injuste… mais s'il n'y avait pas d'eau chaude les visiteurs ne pourraient pas prendre des nouilles. S'ils ne prenaient pas de nouilles, ils achèteraient des sushis… Autrement-dit, si les visiteur prenaient des nouilles ils ne prendraient pas de sushis qui restait encore beaucoup…

J'ajoute que, après avoir rendu la bouilloire, l'organisateur est allé acheter des nouilles au supermarché pour vendre sur son stand.

8. Ce que l'association a payé et ce qu'elle ne paye pas encore

Je note ce que je sais.

L'organisateur a payé pour mon hébergement du 6 au 9, pour le 10 j'ai abandonné le droit pour ne plus le voir.

Il a payé pour l'hébergement des 3 personnels venant du Japon, mais le niveau de l'hôtel était inférieur que le classement prévu.

Il n'a payé qu'un dîner pour moi et pour 2 personnels japonais, 2 petit déjeuners pour 3 personnels japonais et 1 petit déjeuner pour moi. (Il avait promis d'emmener les 3 personnels japonais au restaurant de type luxueux dont le chef-cuisinier est Japonais, et il avait aussi proposé le déjeuner d'affaires avec les personnels dans le monde des affaires, l'hôtellerie ou les affaires alimentaires.)

Il m'a remboursé les frais de transport, précisément c'était son bras droit qui a fait le remboursement. Je lui ai demandé le samedi soir lorsque d'autres staffs demandait le remboursement des affaires culinaires ou de l'essence etc. (C'était toujours dans le chaos.)

Il a payé les frais de transport pour 3 personnels japonais.

Il n'a payé l'hébergement pour le musicien M que samedi soir, de plus c'était par hasard.

Il ne paye pas encore mon salaire (dont la somme n'a pas été confirmée).

Il devra payer son dédit aux 3 personnels japonais.

Il ne rembourse pas le reste des repas pour 3 personnels japonais, le musicien M et moi.

9. Ce que je vais faire

Je veux qu'il ne travaille plus dans la culture japonaise. Je vais écrire les lettres à des organisations officielles, à la maire, à la maison pour tous, à la maison internationale etc. et je vais faire une main courante à la police de crainte qu'il ne vienne dans le Nord pour me venger.

J'aimerais vous demander de ne rien dire sur moi à cet organisateur. J'ai peur de lui.